

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2024

Convocation du 25 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Madame Jocelyne GOUGOU, Maire.

Présents : Sandrine BUSILLET, Jean-François DUBONNET, Stéphanie ERB (arrivée à 19h51), Jocelyne GOUGOU, Vincent LAGUILLAUMIE, Catherine LALINDE, Cédric LOUIS, Vincent LUYTON, Agnès MARANZONI, Bernard MARECHAL, Hubert MARECHAL (arrivé à 20h05).

Absents et excusés : Samuel CARRET, Cindy MARLIN.

Absents : Joëlle ARNAUD, Rémi JIMENEZ CADOUX.

M. Cédric LOUIS a été élu secrétaire de séance.

Mme le Maire transmet aux conseillers les remerciements reçus en mairie de la part de Mme DUHOUX Marie-Noëlle et de l'association de la Ligue contre le cancer.

 Ordre du jour :

- **A) Création de poste**
- **B) Prolongation de la convention de participation « prévoyance » avec révision tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**
- **C) Modification correspondant défense**
- **D) Décision modificative**
- **E) Questions diverses**

La séance débute à 19h10.

Le compte-rendu du 10 juillet sera validé au prochain conseil.

### **A) Création de poste**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que nous avons embauché un agent pour faire la livraison de portage de repas sur notre commune et celle de Montagnole. Mme le Maire laisse la parole à C.LALINDE. Elle complète les informations en expliquant que nous l'avons embauchée sur un poste pour accroissement d'activité pour une durée de 6 mois que nous avons renouvelé au mois de septembre. La création de poste est nécessaire car un contrat pour accroissement d'activité ne peut pas être fait pour une durée trop longue.

Le nouveau contrat prendra effet au 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes.

### **B) Prolongation de la convention de participation « prévoyance » avec révision tarifaire au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

Mme le Maire laisse la parole à Catherine LALINDE Adjoint RH.

C.LALINDE informe que le contrat actuel passé par l'intermédiaire du centre de gestion arrivera à échéance le 31 décembre 2024. Un marché a été réalisé par le centre de gestion. À la suite de

celui-ci aucune proposition n'a été retenue. Le centre de gestion a demandé à son prestataire de reconduire leur contrat d'un an afin de pouvoir refaire un nouveau marché. La reconduction a été accordée mais avec une augmentation du taux de la prévoyance pour les agents. La proposition de prolongation ne nécessite pas une délibération. Un courrier sera à transmettre au centre de gestion pour confirmer notre souhait de continuer avec cette prévoyance.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Au prochain conseil nous parlerons de la participation de la commune.

### **C) Modification correspondant défense**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'il convient de désigner un nouveau correspondant défense.

Jean-François DUBONNET présente sa candidature.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes.

### **D) Décision modificative**

Il convient de faire une annulation de titre sur l'année antérieure. Pour ce faire, il est nécessaire de créditer le compte 673 et de débiter le compte 60633 pour un montant de 570 €.

Adopté à l'unanimité des personnes présentes.

### **E) Questions diverses**

**Journée des élus** : Mme le Maire informe que la journée des élus aura lieu le 28 novembre 2024 à Savoieexpo ; l'heure n'a pas encore été déterminée.

#### **Transports**

- Nouvelle DSP Transport (Délégation de Service Public des Transports) : Mme le Maire informe aux élus que Transdev a été retenue et remplacera Keolis à partir de janvier. Il y aura peu de changements au niveau du service proposé pour la ligne 16 qui va au collège de Cognin. Le plus gros changement sera pour le Transport à la Demande (TAD) avec un élargissement des horaires « de 7h à 19h », sans ligne prédéfinie mais par zone, avec une réservation possible une heure avant. Il y aura également du transport à la demande pendant les vacances scolaires. Avec ces nouveaux changements le transport à la demande se rendra à la préfecture depuis l'un des arrêts existants.
- Bus de 16h30 : Les parents ont rédigé un nouveau courrier au vice-président à la mobilité. Mme le Maire a poursuivi les échanges écrits et oraux avec les élus à l'agglomération. Une étude est en cours sur la possibilité de modifier les deux départs de fin de journée afin de proposer un départ à 16 h 30 du collège. Le dossier est suivi avec attention mais aucune modification ne pourra avoir lieu avant le changement de délégataire et plus probablement avant septembre 2025.
- Covoiturage : Actuellement il y a un point de covoiturage spontané au niveau du rond-point des pyramides à Cognin. Ce dispositif sera nettement étendu avec des points de covoiturage aussi bien pour rejoindre Cognin ou Chambéry que pour revenir à Saint-Cassin. Idéalement, cette extension pourrait avoir lieu fin 2024 ou plus sûrement début 2025.

**Conteneurs route de Lyon :** Mme le Maire informe qu'une réunion a eu lieu sur place avec notre agent technique et les services de Grand Chambéry. Le nouveau point de ramassage a été validé et sera au niveau du pont Saint-Charles. Une caméra sera installée pour prévenir les dépôts sauvages aux abords des poubelles. Une communication sera réalisée pour les habitants de la route de Lyon. Deux conteneurs seront rajoutés au Berlioz.

**Écoles :** Mme le Maire informe le conseil que la rentrée s'est bien passée et que le nouvel enseignant s'est bien intégré à l'équipe déjà en place. Mme le Maire a également fait part des effectifs de cette année par classe. Une fermeture de classe sera peut-être envisageable l'année prochaine.

**Agent de Cantine :** Notre agent de cantine est en arrêt. Nous avons dû prendre un nouvel agent pour la remplacer. Le conseil municipal remercie la mobilisation de tous les agents.

**La Jalousie (Savoisienne) :** La Savoisienne met en vente deux logements. La vente des logements permettra la création de logements sociaux.

**Achat de terrain :** Un propriétaire propose de vendre son terrain sur la Combe à la commune. Un rendez-vous lui est fixé le 14 octobre 2024 en présence de Bernard MARECHAL.

**Plots sur la montée des Alberges :** Le devis a été validé pour la mise en place d'une barrière amovible.

**Chemins ruraux :** Le nettoyage des chemins ruraux s'est bien passé. Une subvention par le Parc de Chartreuse nous a été alloué pour notre engagement pour la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels de notre commune. Il sera par la suite nécessaire de faire parvenir au Parc de Chartreuse des photos de ce que nous avons réalisé pour l'entretien de nos chemins en y installant des panneaux d'indications de randonnée.

**Pont de Grignon :** Le retour de diagnostic a eu lieu. Un plan d'actions sera mené pour la réalisation des travaux. Les travaux devront être faits pendant les vacances scolaires pour éviter tout dérangement avec une fermeture éventuelle de la route de deux trois jours sans réouverture.

**Dépôt de plainte :** Mme le Maire informe le conseil qu'elle a porté plainte à la suite de travaux qui ont été réalisés sans accord avec empiétement du domaine public.

**Frelon asiatique :** Deux nids ont été détruits sur la commune à la suite de l'appel d'administrés. V.LAGUILLAUMIE informe qu'il ne sera pas possible de faire un atelier pour la création de pièges car ce système ne permet pas de sélectionner les insectes capturés. Une réunion pourrait avoir lieu avec la GDSA « Groupement de Défense Sanitaire Apicole » pour informer les administrés sur les possibilités qui sont à leur disposition.

**Cheminement piétons :** Le rendez-vous avec les propriétaires a soulevé de nouvelles difficultés. Nous attendons le retour d'ENEDIS pour les possibilités de déplacement du poteau.

**Réunion Montagnole :** Lors de cette réunion, il a été évoqué le bilan des dépenses et leurs répartitions.

**Terrain communal :** Mme le Maire a eu rendez-vous avec le notaire pour avoir plus d'explications sur le terrain qui a été acheté mais sur lequel nous n'avons pas la possibilité

d'accéder.

À la suite de cela, il a été indiqué que le terrain n'est pas enclavé car nous disposons d'un chemin d'accès mais qu'au niveau du règlement du PLUi nous n'avons pas la possibilité de l'utiliser.

**Conseils Municipaux :** 04 novembre 2024 à 19h00  
16 décembre 2024 à 19h00  
20 ou 27 janvier 2025 à 19h00  
17 février 2025 à 19h00

**Vœux du Maire :** 25 ou 26 janvier 2025

**Repas des agents :** 11 octobre 2024 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h13.